



## Condition d'accueil d'un enfant lors d'un DVH

Par **Shalimar1004**, le **17/06/2016** à **14:03**

Bonjour,

Je voudrais savoir quelles sont les conditions obligatoire d'un DVH pour mon ex mari.

En effet à chaque fois qu'il me ramène l'enfant il est dans un état déplorable aussi bien sanitaire (morsure de puce lit - malade - et perte de poids) que psychologique.

Photo et certificat médical à l'appui.

De ce fait je voudrais savoir comment je peux avoir des informations sur l'accueil de celui-ci et à qui ou à quelles administrations je dois m'adresser pour demander une enquête.

Je suis très inquiète car mon fils doit passer 15 jours en juillet et en aout avec son père.

Merci pour vos retour.

Par **cocotte1003**, le **17/06/2016** à **20:06**

Bonjour, saisissez le jaf pour demander une enquête sociale avec les preuves des problèmes que rencontrent votre enfant, cordialement